



I. Présentation d'AFPAT

La discrimination et la marginalisation des peuples autochtones à travers les inégalités basées sur le genre et leurs impacts sur la situation des femmes peules autochtones du Tchad, dans le contexte des impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, la violation et non-respect de droits de l'homme et droits des peuples autochtones ont créé le besoin de mettre sur pied un cadre associatif de défenses des droits humains, droits des peuples autochtones en leur faveur.

En effet, produit d'une prise de conscience collective des femmes peules M'bororo est peuples autochtones du Tchad, l'Association des Femmes Peules et Peuples Autochtones du Tchad (AFPAT) est créée en 1999 pour promouvoir les droits et libertés des peuples autochtones ainsi que la protection de l'environnement. Association de droit tchadien enregistrée sous folio 2286 en 2006, AFPAT a pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des femmes peules autochtones en particulier et des peuples autochtones du Tchad en général. A cette fin, elle organise ses actions sur deux axes :

1. La promotion et la protection des droits humains en général et des droits des peuples autochtones en particulier, à travers une vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux ;
2. La protection de l'environnement dans le cadre des trois conventions de Rio, notamment la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur les Diversités Biologiques (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (LCD).

Dans ces deux (2) domaines principaux, l'Association des Femmes Peules et Peuples Autochtones du Tchad a réalisé plusieurs activités dans les communautés autochtones nomades et semi-nomades, notamment l'accès à l'information, à la communication, la santé et à l'éducation, et sur la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que la promotion des droits des femmes et de l'Enfant. Sous l'angle de la protection de l'environnement, AFPAT a contribué à la production des documentaires sur les changements climatiques avec USHUAIA NATURE (ESPOIR DE VIE), La Brousse de Tous les Dangers, L'Adaptation aux changements climatiques et plus d'autre. AFPAT a assuré l'encadrement des femmes autochtones peules et communautés locales sur les bonnes pratiques de conservation, en mettant en place des stratégies de lutte contre le changement, et la dégradation de l'environnement et de restauration de la biodiversité à travers les connaissances et savoirs traditionnels des Peuples Autochtones.

Ses interventions au Tchad, dans des milieux jusqu'ici restés inexplorés des Organisations de la Société Civile, ont permis à AFPAT de percevoir les vrais défis du développement communautaire. En effet, dans ses stratégies de lutte contre les changements climatiques et leurs impacts sur la vie sociale, AFPAT a organisé cinq grands ateliers internationaux à N'Djamena en 2010, 2011, 2012, 2016 et 2023 sur l'importance des connaissances et savoirs traditionnels. Les travaux de ces rencontres scientifiques se sont soldés par l'expérimentation, à MBAIBOKOUM (Sud-ouest du Tchad) en 2013, de la cartographie participative a 3 dimensions (3D), de deux autres cartes a Gournaida et autours du Lac-Tchad des cartes participatives a 2dimesions (2D). Il s'agit d'un outil de performance, de diagnostic et

d'orientation de prévention des conflits entre les Agriculteurs et les éleveurs, mais aussi de plaider pour la reconnaissance des droits fonciers, l'accès aux ressources naturelles et la promotion des savoirs et pratiques traditionnels des peuples autochtones, dans une démarche de la gouvernance des ressources naturelles et de la vie en harmonie avec la nature et cohabitation pacifique. En partenariat avec l'UNESCO, AFPAT mène une recherche sur les connaissances et savoirs traditionnels et scientifiques des peuples autochtones sur la résilience et l'adaptation.

Au niveau national, AFPAT coopère avec le Ministère de la Justice, Chargé des Droits Humains, le Ministère de l'élevage et de l'hydraulique pastorale, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de la santé publique et le Ministère de la femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité nationale.

En ressources humaines, en dehors des membres de l'Association réparties dans les organisations sœurs, AFPAT dispose d'un personnel bénévole et salarié, renforcé par des points focaux dans le Centre (Chari-Baguirmi), le Nord-Ouest (Hadjer-Lamis et Lac-Tchad) et le Sud (Mayo-Kéby) du pays.

Dans le but de renforcer les capacités techniques et organisationnelles en vue de communiquer sur ses actions, AFPAT recrute un communicateur en appui à son équipe opérationnelle basée à N'Djaména.

II. Tâches à accomplir

Responsable Hiérarchique : Coordinatrice

1. Élaborer un plan de communication pour AFPAT en général et le projet en partenariat avec EF en particulier

- Créer une cartographie des médias et une base de données
- Concevoir et produire des éléments audio-visuels sur toutes les activités des projets AFPAT et en particulier du projet EF (photo, vidéo et audio) ;
- Monter des vidéos pour la capitalisation des projets et le poster sur le site web et les réseaux sociaux ;
- Maintenir et alimenter le site web d'AFPAT ;
- Alimenter et gérer les réseaux sociaux d'AFPAT dont Facebook et twitter ;
- Préparer et diffuser des communiquer des presses ;
- Maintenir la relation avec la presse.

2. Profil du candidat

- Formation :

Au moins niveau BAC+3 en communication ou toute autre formation équivalente pour la tenue du poste.

- Expérience professionnelle :

Expérience professionnelle dans la domaine de communication ou équivalent au moins 2 ans.

- Langues :

- Bon niveau de français (lu, écrit et parlé)
- Bonne connaissance de l'arabe tchadien,
- La connaissance de Fulfulde et l'anglais est un atout.

- Compétences et qualités requises :

- Être de bonne moralité ;
- Maîtrise de Word, Excel, Internet, site web et Réseaux sociaux ;
- Prise et montage des photos et des vidéos ;
- Capacités de rédaction ;
- Compétences en organisation et en classement des dossiers ;
- Bon relationnel et goût du travail en équipe.

Partager les valeurs d'AFPAT et défendre les droits des Femmes peules et peuples autochtones dans la société.

3. Conditions de travail et rémunération

Travail à mi-temps basé à N'Djamena avec déplacements possibles dans les zones couvertes par les actions d'AFPAT au Tchad. Un ordinateur portable sera fourni dans le cadre du travail.

- Durée du contrat : douze (12) mois renouvelable assortis d'une période d'essai d'un (1) mois.
- Rémunération : selon le niveau d'expérience et la formation initiale sur la base de capacité d'AFPAT.

4. Dépôt des dossiers

Le dossier complet (*CV, lettre de motivation, copies des attestations de travail et diplômes*) est à déposer au bureau d'AFPAT, sis au quartier Paris-Congo, sur l'Avenue Charles de Gaulle non loin le Bouta d'Ardeb-Djournal, à remettre en mains propres aux contacts suivants :

- Secrétariat d'AFPAT :
 - Alexi Doumngar (+235) 63 18 89 94
 - Didja Tchari Djibrillah (00235) 66 42 30 48

Ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : hinououmar@gmail.com , tout en mettant en copie didjatchari@gmail.com et dounngaralex@gmail.com

Date limite de dépôt des candidatures : **25 février 2023 à 15h 30mn**. Seuls les candidats retenus pour le test et les entretiens seront contactés.